

# Réunion du Comité Directeur

## Lundi 19 septembre 2011

**Tableau de présence des membres du Comité Directeur**  
(Bureau et ordre alphabétique)

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
Agnès Gautherin	x		Louise Charue	x		Maurice Ponce		Excusé
J.Claude Durand	x		Thierry Delabroy		Absent	Christian Poulin		Excusé
José Vié	x		Daniel Fertin	x		Raymond Thillou	x	
William Bouriquet	x		Christian Guillaud	x		Françoise Tisserand	x	
Nicolle Durand	x		Eric Hardy	x		Daniel Truchy	x	
J.Louis Hamen	x		J.Maurice Lecorre		Absent	John Trutat		Excusé
Michel Baronnat		Excusé	M.Claude Moreau	x		Daniel Vallée	x	
Nicolas Brulé		Absent	Céline Parigot		Excusée	Christiane Verrière	x	
J.Franc.Chalon		Excusé	J.Baptiste Peyraud		Excusé	Michel Vignoles	x	

Daniel FERTIN a quitté la réunion à 20 h 50

\*\*\*

*Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 06 juin 2011 entériné à l'unanimité des membres du CD..*

\*\*\*\*

### LISTE des «Questions diverses » à l'ordre du jour

- Nouvelle gestion de la salle de réunion à l'UFOLEP
- Règlement sportif départemental foot
- Véhicule de service
- Dédommagement des frais de téléphone
- Processus de saisie de la Commission Disciplinaire de 1<sup>e</sup> Instance.
- Mutation inter-départementale (Daniel CADET)

### Interventions extérieures du Délégué Départemental

#### A/ BILAN « YONNE TOUR SPORT » 2011

- 21 étapes d'une journée , pour les Jeunes de 6 à 16 ans
  - Charly est intervenu sur 14 de ces journées.  
A noter qu'à St.Sauveur , trois bénévoles ufolépiens « aéromodélisme » sont intervenus.
  - Pour 2012, le Conseil Général souhaiterait que Charly intervienne sur la totalité « du circuit » ; de ce fait, Charly serait absent de la délégation tout le mois de juillet .
- Le programme 2012 sera déterminé en avril/mai.

### Accord du Comité Directeur.

- Charly fait remarquer que pour 2012, l'UFOLEP devra revoir le nombre d'heures et le tarif d'intervention .

### B/ INTERVENTION AU FOYER DE L'ENFANCE A AUXERRE

- En 2011 : le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30  
Public concerné : Ados masculins et féminines  
Activités multisports
- Demande de renouvellement pour 2012.

### C/ AUTRES INTERVENTIONS

- DIE : 1 heure de step/semaine
- CHARMOY : 1 heure de step/semaine

## **GESTION des affiliations et adhésions**

- Traitement par une personne embauchée par la Ligue régionale (contrat d'un an), chargée également du développement des associations, en particulier dans le secteur culturel.

## **DEDOMMAGEMENT des frais de téléphone**

A/ Le délégué départemental a interrogé un inspecteur de l'URSSAF sur les modalités à mettre en place pour dédommager les bénévoles de leurs frais de téléphone.

Le dédommagement ne peut se faire qu'aux conditions suivantes :

- a) Déterminer le nombre de personnes à indemniser
- b) Fixer un forfait mensuel et le nombre de mois/an pris en compte
- c) Exiger un justificatif (**Condition incontournable**). Celui-ci doit être une fiche individuelle portant les renseignements suivants : date de l'appel – n° et nom de la personne appelée – objet de l'appel . Doit y être jointe, la facture téléphonique.  
Faute de présentation de cette fiche, le forfait n'est pas versé.

B/ Compte tenu de ces informations, le délégué ,qui a travaillé sur ce sujet avec la Présidente du Comité, fait les propositions suivantes :

- a) Prise en compte de toutes les activités ayant une CTD à l'FOLEP.Yonne .
- b) Fixer le nombre d'indemnisés d'une CTD soit
  - 1) 2 personnes par CTD
  - 2) ou 3 personnes par CTD
  - 3) ou au prorata du nombre de licenciés de l'activité concernée ( 1 par tranche de 250 licenciés ,par exemple) .
- c) Fixer le forfait à 5€/personne/mois sur 10 mois dans l'année .
- d) Rédiger une fiche individuelle justificative des appels .

Le débat s'est engagé sur ces diverses propositions , certains membres contestant « cette uniformisation » du dédommagement et proposant que chaque CTD fasse une étude de ses besoins dans ce domaine.

Charly fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'uniformiser sans réflexion, mais qu'actuellement certains responsables ne sollicitent aucun remboursement et qu'il est nécessaire de mettre en place un système qui perdure quelles que soient les personnes responsables de CTD.

**Il est décidé que pour le 15 octobre 2011 , dernier délai, chaque CTD devra avoir fourni à l'UFOLEP une fiche détaillant le nom , la fonction et les tâches de chaque personne qui sollicite un dédommagement de ses frais téléphoniques.**

**Il est également décidé de solliciter un(e) spécialiste de la fiscalité des associations pour qu'il(le) vienne expliquer le fonctionnement financier légal .**

## **PROCESSUS de saisie de la CD.Disciplinaire de 1<sup>e</sup> Instance**

**RAPPEL** : Désormais, en application de la décision de l'Assemblée Générale Nationale 2011, les fautes du groupe I sont gérées par les Commissions Techniques qui ont pouvoir d'infliger des sanctions allant jusqu'à 3 mois de suspension.

Reste à savoir qui sera chargé de décider de la structure à solliciter (CTD ou CD. Disciplinaire de 1<sup>e</sup> instance) à réception d'un courrier dénonçant des comportements antisportifs.

**Deux propositions** :

- 1) Dans tous les cas ( quel que soit le groupe dans lequel la faute est qualifiable), le Délégué Départemental adresse le courrier à la CTD concernée , celle-ci décidant de la structure qui règlera le problème.
- 2) Le Délégué , en appliquant du Règlement National Disciplinaire, adresse à la CTD les courriers concernant les fautes du « Groupe I ». Pour les fautes des « Groupes II et III », il adresse le courrier à la CD. Disciplinaire de 1<sup>e</sup> instance et e informe la CTD.concernée.

Dans tous les cas, si c'est la CTD qui reçoit les informations, elle les transmet au Délégué Départemental.

Tout problème concernant la discipline sera examiné conjointement par le Délégué Départemental et la CTD. concernée qui détermineront la suite à donner .

**Vote sur ces deux propositions** : 8 voix pour chacune de ces propositions et 1 abstention.  
Voix prépondérante de la Présidente du Comité sur la seconde proposition qui sera donc appliquée.

<b>POINT sur les activités</b>
--------------------------------

**A/ A.P.E**

- Stage national à Charmoy à la Toussaint.
- Actuellement, pas de nouvelles concernant le nombre d'inscriptions.

**B/ BILLARD**

- Un groupe de joueurs issus d'un club auxerrois avait envisagé de s'affilier à l'UFOLEP pour 2012.
- Réponse négative.

**C/ CYCLOSPORT**

- La saison « cycloport » s'achève ; va immédiatement lui succéder la saison « Cyclocross » qui commence le 01 novembre à Auxerre.
- A ce jour, deux clubs ont décidé de proposer l'activité Cycloport à leurs licenciés : L'Amicale Sportive Auxerroise et l'UCG.Appoigny.

**D/ CYCLOTOURISME**

- Encore 7 ou 8 sorties d'ici à la fin de saison.
- A ce jour, 34 sorties pour 4800 participants dont 800 féminines et 85 jeunes.

**E/ VTT**

- La saison 2011/2012 a commencé le 04 septembre .
- L'Yonne organisera le Régional le dimanche 15 avril 2012.

**RAID DECOUVERTE ARMANCON**

Le Comité Directeur décide de présenter à l'UFOLEP Nationale une fiche « Action multiactivités » sur le Raid Famille .

**F/ FOOTBALL**

- 11 équipes 2011 ont renoncé
- mais 11 nouvelles équipes pour 2012.

- 4 clubs refusés car inscription trop tardive.
- 5 équipes (composées de 7 clubs) disputeront la Coupe Nationale
- Début du Championnat le 25 septembre
- Calendrier sorti début septembre. Pour faciliter le travail , la recherche de pavés publicitaires , pour le calendrier 2013, se fera dès janvier 2012.

La pub « Leclerc » étant parvenue trop tard, il est décidé qu'elle sera insérée dans le calendrier « Activités Cyclistes » ; elle paraîtra également sur le site « Foot ». Le délégué fera un courrier aux Ets Leclerc (fournisseurs de Comité Départemental).

## **G/ MOTO**

- Réunion annuelle le samedi 24 septembre à Auxerre ( Ancien Crédit Agricole)
- 8 candidatures à la constitution de la CTD
- 6 courses prévues en 2012.
- Le club de Perceneige ne veut plus organiser de compétition.

## **H/ AUTO**

- Problème pour l'organisation , à Maillot, d'une manche du Régional Bourgogne, le dimanche 25 septembre.

En raison de l'ouverture de la chasse puis de la saison de chasse , la préfecture exige le report de l'épreuve en mars prochain. Or le club organisateur a déjà engagé de nombreux frais .

Devant le refus réitéré de la préfecture, Charly a fait appel au Directeur National de l'UFOLEP . En attente de réponse.

## **I/ TENNIS DE TABLE**

- Début de saison : 31 septembre.
- Un nouveau club à Arcy/Cure.
- Rappels

a) Pour les Nationaux , l'UFOLEP prend en charge les frais de déplacement (carburant et autoroute) et d'hébergement, sachant que ces sommes sont payées par les engagements des compétiteurs sur les épreuves de « coupe et individuel » du calendrier départemental .

b) Pour les Nationaux, les frais de restauration sont à la charge des compétiteurs ou des clubs.

## **REUNION des CTD.Activités Cyclistes**

- Lundi 26 septembre 2011 - 19h30 – Ancien Crédit Agricole - Auxerre
- Ordre du jour : - Comment faciliter la pratique de toutes les activités cyclistes au sein d'un même club ?
- Calendrier Activités Cyclistes 2012
- Proposition de la CTD.Cycloport (réunion du 05 septembre 2011) : Pour 2012 , « Journée vélo » associée à la « Journée du Jeune Vététiste » .

## **APPEL à projet(s) auprès des CTD**

- L'affiche « Appel à projet » a été envoyée aux 160 associations en même temps que les documents de réaffiliation.
- Elle est également sur le site.

## **PROJETS du Comité Départemental**

### **A/ Sport Adapté**

- Réunion le lundi 26 septembre 2011 à 17 h 30
- En 2011 : 5 journées « Sport Adapté Ufolep » - 50 jeunes ont participé – Coût de la licence : 3 € ( car l'UFOLEP a reçu des subventions)

- Propositions qui seront faites aux IME pour 2012
  - . 10 journées ( 1 par mois)
  - . Coût de la licence pour les 10 séances : 12 euros ( le Comité fait « cadeau » de la part départementale) – Coût de la licence à la journée : 3 € .

## **B/ APE (Initiation à la marche nordique)**

- L'activité a déjà commencé à Charmoy.
- Est également intéressé le club de Cerisiers.
- Stage national à Bourges (fin octobre) – 1 personne/département.

<b>QUESTIONS DIVERSES</b>
---------------------------

## **A/ Nouvelle gestion de la salle de réunion à l'UFOLEP**

- L'ancienne salle de réunion est devenue un bureau de la Ligue.
- Nouvelle salle ( très petite : 6 à 7 personnes) à l'étage inférieur.
- A régler le problème des clefs . A voir ultérieurement avec la Ligue.

## **B/ Règlement sportif départemental foot**

Modifications demandées par la CTD suite à la réunion annuelle de juin 2011.

La CD.Statuts et Règlements s'est réunie le lundi 05 septembre 2011.

*Quelques points sur lesquels la CD.Statuts et Règlements a demandé, soit la modification de la rédaction soit l'annulation de la modification, ont été débattus avec les responsables du foot .*

*Un accord ayant été trouvé sur tous ces points, les modifications au Règlement départemental Foot ont été entérinées par le Comité Directeur .*

Le Règlement à jour sera sur le site au plus tard le lundi 26 septembre.

## **C/ Véhicule de service**

- Livret d'utilisation à remplir obligatoirement , y compris pour les petits déplacements en ville effectués par le délégué.

### **- Problème des contraventions :**

**Cour de Cassation du 13 janvier 2009 : EXCES DE VITESSE : carte grise au nom d'une société : « ..... le représentant légal d'une personne morale est redevable pécuniairement de l'amende .... A moins qu'il n'établisse l'existence d'un évènement de force majeure ou qu'il ne fournisse des renseignements permettant d'identifier l'auteur véritable de l'infraction ».**

- L'UFOLEP ne peut prendre en charge les contraventions infligées aux divers conducteurs du véhicule de la fédération.

**Il est décidé que lorsqu'une contravention arrivera à l'UFOLEP, il sera demandé a conducteur (d'où l'utilité de remplir le cahier de bord) d'acheter lui-même le timbre fiscal et de le remettre (dans la semaine) à la secrétaire de l'UFOLEP pour envoi avec le formulaire de contravention.**

## **C/ Mutation inter-départementale**

- Demande accordée à Daniel CADET (de l'Amicale Rousson).

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 22 h 45

Le 20 septembre 2011,

La secrétaire  
du Comité Directeur  
Nicolle Durand

La Présidente  
du Comité Directeur  
Agnès Gautherin

**Ce compte-rendu a été entériné (à l'unanimité) par le Comité Directeur le 19 octobre 2011.**